

Commission de la **formation** et de la vie **universitaire** | **CFVU** **Séance plénière du lundi 1^{er} juillet 2024**

Délibération n°2024-32

Objet : [APPROBATION] Relevé de conclusions relatif à la séance CFVU du 11 mars 2024

Pièce(s)-jointe(s) : annexe

VU l'Article L712-6-1 du code de l'éducation ;
VU les statuts de l'université d'Orléans.

Considérant ce qui suit :

Il revient à la Commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver les relevés de conclusions de ses précédentes séances.

Après en avoir délibéré,

Article 1 : La CFVU approuve à l'unanimité le relevé de conclusions relatif à la séance du 11 mars 2024.

Article 2 : La présente délibération sera publiée sur son site internet et transmise sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

Effectif Statutaire :	40	Quorum :	20
Membres en exercice :	39	Membres présents :	19
		Membres représentés :	5
		Total :	24

Décompte des votes :

Pour :	24
Contre :	–
Abstention :	–

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 17 juillet 2024

La Présidente du Conseil Académique



Caroline Andrezza

Destinataires de la délibération :

Monsieur le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Vice-Président formation et vie universitaire,
La direction des services généraux,
La direction générale des services adjoint à la formation – Vie étudiante
Service juridique de l'université d'Orléans.

Modalité de recours contre la présente délibération :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université d'Orléans, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans. Siège : Université d'Orléans – Château de la Source – 45000 Orléans.



Relevé de conclusions Commission Formation et Vie Universitaire

Séance du **lundi 11 mars 2024**

Commission Formation et Vie Universitaire

ORDRE DU JOUR

INFORMATIONS GENERALES

INSTANCE CFVU

1. [APPROBATION] Relevé de conclusions relatif à la séance CFVU du 12 février 2024.

PÉDAGOGIE - FORMATION

2. [AVIS] Renouvellement de la convention de Double Diplomation en Licence Économie avec l'université de Sfax (Tunisie).
3. [AVIS] Modalités d'exonération et de remboursement des droits d'inscription au titre de l'année universitaire 2024-2025.

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

4. [DELIBERATION] Campagne Parcoursup 2024 : composition des commissions d'examen des vœux pour chaque mention.

VIE ETUDIANTE

5. [AVIS] Proposition de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE).
6. [INFORMATION] SSU : rapport d'activités 2022-2023.

QUESTIONS DIVERSES

Président de séance :

Sébastien RINGUEDÉ, Vice-Président en charge de la formation et de la vie universitaire.

Sont présents :

ANDREAZZA Caroline, Présidente du conseil académique

Collège A : HAMACEK Josef, LAVIGNE Anne, PELAGE Catherine, PRIEUR Fabrice.

Collège B : SPERONI Christophe.

Représentants BIATSS : PELLATI Annick, SIEGWALD Solange.

Représentants personnalités extérieures : NARCISSE Sophie.

Représentants des étudiants UFR DEG :

Représentants des étudiants UFR LLSH : CLAUDON Léa (T), SORNIQUE Théophile (T).

Représentants des étudiants UFR ST : ABDESSELAM Lina (T), BEDU Elodie (T), PELTIER Raphaël (T).

Sont représentés :

Collège A : HIVET Gilles représenté par RINGUEDÉ Sébastien, VAUTRIN-UL Christine représentée par ANDREAZZA Caroline.

Collège B : ALTEMAYER Valérie représentée par RINGUEDÉ Sébastien.

Représentants BIATSS : BEGUIN-VINCENT Geneviève représentée par ANDREAZZA Caroline.

Représentants des étudiants UFR DEG : MCLAUGHAN Gérard (T) représenté ABDESSELAM Lina (T), NGUENTA NGUESSEU Guy Lionel (T) représenté par BEDU Élodie (T).

Représentants des étudiants UFR ST : BAEZA-GLOMON Ludovic (T) représenté par CLADON Léa (T).

Sont absents excusés :

Collège A : GIROIR Guillaume, PIATECKI Cyrille.

Collège B : AUBRY Didier, BARUT Benoît, BECKER Florent, GRILLET Carole, LICHERON Marina.

Représentants BIATSS : LARIGAUDERIE Thierry.

Représentants personnalités extérieures : GUEZ Emmanuel, LAURENT Hélène.

Représentants des usagers UFR DEG : AHMAT Allafouza Dadi (T), GRAVIOU Jeanne (T), PETAT Antoine (T).

Représentants des usagers UFR LLSH : BATALA Gloire (T), KARCZEWSKI Rhodene (T).

Représentants des usagers UFR ST : GAUTHIER CASTRO Helena (T), CUILLERDIER Marion (T), VAN NYIA LU Stelly (T).

Invités permanents ne prenant pas part au vote : par ordre alphabétique

BOCHE Alexis [Responsable Service de la vie associative et de la citoyenneté étudiante], FITZÉ Fabrice [Directeur de la DEVE], LORIOT Caroline [DGSA FVE], Professeur TRIPI Gabriele [Professeur associé - Praticien Hospitalier en Pédopsychiatrie CHUO], SORNIQUE Théophile [Vice-Président Etudiant], VAN COUWELAAR Luc [Directeur de la DOIP].

Secrétariat de séance :

AMRANE Leïla, assistante du Vice-Président en charge de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université d'Orléans.

Effectif Statutaire :	40	Quorum :	20
Membres en exercice :	39	Membres présents :	15
		Membres représentés :	7
		Total :	22

Le quorum est atteint

14h05 : ouverture de la séance

INFORMATIONS GENERALES

- Retours sur la JPO du 17/02/2024 : Sébastien RINGUEDÉ félicite les organisateurs pour cette journée forte en influence. Des visiteurs hors région, comme la Vendée par exemple, étaient présents. Le point positif de la JPO est la présence de visiteurs de la région IDF Sud.
- Statuts UO : modification majeure concernant le nombre de mandats. Sébastien RINGUEDÉ informe les élus qu'un élu peut disposer de 2 pouvoirs maximum au lieu de 1 initialement. Le CA du 17 novembre 2023 a adopté cette proposition.
- Campagne mon master 2024 : Sébastien RINGUEDÉ informe que les points mentionnés lors des réunions avec le MESR relatives aux évolutions de la plateforme nationale ont été actés par un décret et trois arrêtés. Ces textes réglementaires précisent :
 - *Les établissements ne peuvent demander aux candidats ni hiérarchisation de leurs candidatures, ni informations relatives à leurs autres candidatures. L'an dernier, cette interdiction avait été actée par la DGESIP sans pour autant faire l'objet d'un texte officiel, et le sujet avait provoqué quelques tensions durant la procédure ;*
 - L'ajout de la nouvelle phase complémentaire est bien acté. Le fait que les candidats ont le droit de formuler jusqu'à 20 nouveaux vœux est précisé dans un [arrêté](#), de même que les conditions pour que les formations participent à cette nouvelle phase ;
 - Les formations sont désormais dans l'obligation d'attribuer un rang de classement à toutes les candidatures qui répondent aux attendus et aux critères généraux d'examen des candidatures ;
 - Les formations conduisant à la délivrance du diplôme national de master par un jury rectoral peuvent dorénavant recruter via la plateforme ;
 - Les modalités de recrutement pour les formations en alternance sont désormais calquées sur le modèle de Parcoursup : les commissions produisent une liste de tous les candidats qui répondent aux attendus de la formation, sans les classer, et pour être acceptés, les candidats doivent déposer un contrat ou une promesse de contrat sur la plateforme, qui devra ensuite être validée par la formation. Soit le principe de « premier arrivé, premier servi » ;
 - Pour les formations pour lesquelles la procédure est arrivée à son terme, les établissements ont la possibilité de poursuivre le recrutement en dehors de la plateforme. Ils indiquent dans celle-ci le nombre de candidats recrutés par ce biais.

Aucune question n'a été formulée concernant cette évolution.

Sébastien RINGUEDÉ dresse un état des candidatures Mon Master 2024 reçues au 11/03/2024 à midi.

Composante	Mention	Parcours	Modalités d'enseignement	Capacité offerte limitée (COL)	Donnée d'appel	Nb candidatures totales	Nb candidatures confirmées
INSPE	MEEF 1er degré		FI-FC	105	126	369	192
INSPE	MEEF 1er degré		FI-FC	105	126	310	158
INSPE	MEEF 1er degré		FI-FC	92	136	309	174
INSPE	MEEF 1er degré		FI-FC	90	105	260	143
INSPE	MEEF 1er degré		FI-FC	95	114	255	159
INSPE	MEEF 1er degré		FI-FC	80	120	224	129
INSPE	MEEF EE		FI-FC	25	25	128	44
INSPE	MEEF 2ème degré	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	FI-FC	30	45	119	18
INSPE	MEEF 2ème degré	ANGLAIS	FI-FC	25	38	84	39
INSPE	MEEF 2ème degré	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	FI-FC	30	45	61	27
INSPE	MEEF 2ème degré	MATHEMATIQUES	FI-FC	30	45	52	27
INSPE	MEEF 2ème degré	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	FI-FC	20	30	36	16
INSPE	MEEF 2ème degré	ESPAGNOL	FI-FC	30	45	29	17
INSPE	MEEF 2ème degré	PHYSIQUE-CHIMIE	FI-FC	24	36	26	9
INSPE	MEEF 2ème degré	LETRES	FI-FC	35	52	25	11

Composante	Mention	Parcours	Modalités d'enseignement	Capacité offerte limitée (COL)	Donnée d'appel	Nb candidatures totales	Nb candidatures confirmées
OSUC	Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Géoresources, Géomatériaux et Géodynamique (G3)	FI-FC	18	27	69	17
OSUC	Risques et environnement	Chimie, Pollutions, Risques, Environnements (CPRE)	FI-FC	16	24	65	9
OSUC	Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Sites et Sols Pollués - Diagnostic Environnemental (SSP-DE)	FI-FC	12	18	46	7
OSUC	Sciences de la Terre et des planètes, environnement	GEODATA (Nouveauté)	FI-FC	12	18	26	9

Sébastien RINGUEDÉ précise que la plateforme a donné une vraie visibilité aux masters proposés par l'OSUC. Le master GEODATA est une nouveauté. Il espère qu'il trouvera son public.

Composante	Mention	Parcours	Modalités d'enseignement	Capacité offerte limitée (COL)	Donnée d'appel	Nb candidatures totales	Nb candidatures confirmées
POLYTECH	Automatique, robotique		FI-FC	20	30	72	15
POLYTECH	Mécanique	Innovation en conception et matériaux	FI-FC	18	27	41	19
POLYTECH	Mécanique	Génie civil	FI-FC	10	15	23	6

Sébastien RINGUEDÉ rappelle que deux masters sur trois sont proposés sur la plateforme Mon master, le troisième est proposé aux étudiants internationaux.

Composante	Mention	Parcours	Modalités d'enseignement	Capacité offerte limitée (COL)	Donnée d'appel	Nb candidatures totales	Nb candidatures confirmées
UFR DEG	Droit privé	Droit civil et judiciaire (DCJ)	FI-FC	30	45	266	42
UFR DEG	Comptabilité - contrôle - audit		FA	25	25	218	21
UFR DEG	Marketing, vente	Communication Évènementielle et Digitale, Mention Sport et Culture (CED)	FA	25	38	215	25
UFR DEG	Econométrie, statistiques	Econométrie et statistique appliquée	FI-FC	34	51	192	35
UFR DEG	Droit des affaires	Droit des affaires et fiscalité	FI-FC	30	45	182	29
UFR DEG	Droit social	Droit social et Gestion des Ressources Humaines	FA	13	13	181	23
UFR DEG	Droit public		FI-FC	100	150	176	29
UFR DEG	Contrôle de gestion et audit organisationnel	Contrôle de gestion et finance d'entreprise	FA	20	25	140	32
UFR DEG	Monnaie, banque, finance, assurance	Conseiller Professionnels et Gestion de Patrimoine (CPGP)	FA	20	30	123	35
UFR DEG	Droit social		FI-FC	7	7	117	19
UFR DEG	Droit privé	Droit et ingénierie du patrimoine (DIPAT) - (M2 en alternance) -	FI-FC	30	45	116	18
UFR DEG	Marketing, vente	Marketing du Produit et des Solutions Innovantes (MPSI)	FA	25	38	98	16
UFR DEG	Monnaie, banque, finance, assurance	Gestion des risques et finance verte (GRFV)	FI-FC	20	30	85	23
UFR DEG	Economie internationale		FI-FC	10	15	53	6
UFR DEG	Management des systèmes d'information	Data Sciences et Stratégie - (M2 en alternance) -	FI-FC	30	45	51	18
Composante	Mention	Parcours	Modalités d'enseignement	Capacité offerte limitée (COL)	Donnée d'appel	Nb candidatures totales	Nb candidatures confirmées
UFR LLSH	Langues étrangères appliquées	Langues, Affaires, Commerce International (LACI)	FI-FC	35	52	67	17
UFR LLSH	Géo, aménagement, env. et dév.	Eau et territoires (E&T)	FI-FC	17	26	51	11
UFR LLSH	Géo, aménagement, env. et dév.	Développement Durable Local et Solidaire	FI-FC	17	26	50	9
UFR LLSH	Langues et sociétés	Traduction et communication multilingue (TCM)	FI-FC	20	30	46	7
UFR LLSH	Sciences du langage	Didactique (FLE/FLM/FLS) et numérique (DN)	FI-FC	25	37	45	12
UFR LLSH	Histoire	MEPOCS - Mémoires, pouvoirs, cultures, sociétés	FI-FC	25	37	36	3
UFR LLSH	Lettres	Création littéraire	FI-FC	15	17	29	6
UFR LLSH	Lettres	Recherche	FI-FC	25	37	29	3
UFR LLSH	Langues étrangères appliquées	Langues et management international (LAMI)	FI-FC	20	30	28	6
UFR LLSH	Histoire	Métiers de l'accompagnement politique : Communication (MAP - COM)	FI-FC	18	24	27	6
UFR LLSH	Histoire	MEMPHIS - Métiers de l'étude, de la médiation et de la promotion de l'Histoire	FI-FC	15	23	24	5
UFR LLSH	Sciences du langage	Analyse et traitements linguistiques (ATL)	FI-FC	15	16	23	4
UFR LLSH	Langues et sociétés	Médiation interculturelle et recherche (MR)	FI-FC	20	30	14	1

Sébastien RINGUEDÉ fait part de son inquiétude quant aux candidatures confirmées ce jour sur certaines formations. Il espère que ce nombre évoluera positivement dans les semaines à venir.

Composante	Mention	Parcours	Modalités d'enseignement	Capacité offerte limitée (COL)	Donnée d'appel	Nb candidatures totales	Nb candidatures confirmées
UFR ST	Mathématiques appliquées, statistique	Statistique & Data Science, Ingénierie Mathématique	FI-FC	20	30	135	32
UFR ST	Chimie	Bioactifs et Cosmétique (BC) - (M2 en alternance) -	FI-FC	15	23	126	32
UFR ST	Chimie	Chimie Analytique et Assurance Qualité (C2AQ) - (M2 en alternance) -	FI-FC	15	23	125	35
UFR ST	Informatique	Applications Réparties, Intelligence Artificielle et Sécurité (ARIAS)	FI-FC	35	53	112	29
UFR ST	Chimie	Chimie Organique et Thérapeutique (COT) - (M2 en alternance)	FI-FC	15	23	89	21
UFR ST	MIAGE		FA	30	45	89	25
UFR ST	Sciences du vivant	Biotechnologies, Biologie et Santé (BBS)	FI-FC	16	24	84	15
UFR ST	Sciences du vivant	Management des Entreprises de la Santé, de la Cosmétique et de l'Agro-alimentaire (MESC2A)	FI-FC	16	24	78	10
UFR ST	Agrosciences, environnement, territoires, paysage, forêt	BIOLOGIE INTEGRATIVE ET CHANGEMENTS GLOBAUX	FI-FC	17	26	73	13
UFR ST	MIAGE		FI-FC	30	45	61	20
UFR ST	Agrosciences, environnement, territoires, paysage, forêt	FORETS ET MOBILISATION DES BOIS - (M2 en alternance) -	FI-FC	17	26	46	12
UFR ST	Physique fondamentale et applications		FI-FC	20	30	38	1
UFR ST	Chimie	Développement Durable et Transition Energétique (D2TE)	FI-FC	20	30	24	5
UFR ST	Physique appliquée et ingénierie physique	Instrumentation et Contrôle, Management des Systèmes	FA	9	14	21	5
UFR ST	Physique appliquée et ingénierie physique	Expertise, Métrologie Diagnostics	FA	20	30	20	4
UFR ST	Physique appliquée et ingénierie physique	Instrumentation et Contrôle, Management des Systèmes	FI-FC	9	14	7	1

Sébastien RINGUEDÉ constate que le nombre de candidatures reçues pour le master physique appliquée et ingénierie physique sont peu nombreuses mais il reste optimiste en précisant que ce master trouve toujours son public ; il exprime son inquiétude quant au master physique fondamentale et application et au parcours D2TE du master chimie, nouveau parcours proposé par le pôle chimie.

Composante	Mention	Parcours	Modalités d'enseignement	Capacité offerte limitée (COL)	Donnée d'appel	Nb candidatures totales	Nb candidatures confirmées
UFR ST STAPS	STAPS : EOPS	Préparation physique et réathlétisation	FI-FC	15	23	109	22
UFR ST STAPS	STAPS : EOPS	Psychologie du sport	FI-FC	15	23	101	11
UFR ST STAPS	STAPS : management du sport	AMVSL - (M2 en alternance) -	FI-FC	16	24	77	13
UFR ST STAPS	STAPS : activité physique adaptée et santé	Ingénierie de l'Activité physique, Pathologie chronique et Personnes Agées (INAPPA) - (M2 en alternance)	FI-FC	22	33	68	5
UFR ST STAPS	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	Ergonomie de la Motricité (Ergomot) - (M2 en alternance) -	FI-FC	18	27	32	5

Sébastien RINGUEDÉ rappelle que le master EOPS constitue une nouveauté de l'offre de formation 2024-2028 et précise qu'il est satisfait de constater que le public est bien présent.

Sébastien RINGUEDÉ conclut en indiquant que ces données ont été transmises à l'ensemble des responsables de formation et directeurs de composantes. Ces données seront également transmises aux élus de la CFVU.

Les élus n'ont formulé aucune question.

INSTANCE CFVU

Point 1 [APPROBATION]

Relevé de conclusions relatif à la séance CFVU du 12 février 2024.

Le document a été porté à la connaissance des élus.

Une demande de modification est demandée en séance par un élu.
Le correctif est effectué en séance.



Après en avoir délibéré,

La CFVU approuve à l'unanimité le relevé de conclusions relatif à la séance du 12 février 2024.

PÉDAGOGIE - FORMATION

Point 2 [AVIS]

Renouvellement relatif à la convention d'un double diplôme en licence économie, gestion avec l'université de Sfax (Tunisie).

Le document a été porté à la connaissance des élus.

Hervé PERREAU, responsable du pôle développement & partenariats, est invité par Sébastien RINGUEDÉ à présenter ce point.

Organisation :

Suivi des cours et examens :

- Les étudiants de l'Université de Sfax, sélectionnés en L2, viennent à Orléans suivre les cours de L2 EG, parcours « International Economics » (IE) au S5.
- Au S6, les étudiants retournent à Sfax ou restent à l'UO
- A l'issue de la L3, ils obtiennent :
 - **Le diplôme de Licence « Commerce et Finance internationales » de la FSEG de l'université de Sfax ;**
 - **Le diplôme de Licence EG parcours IE de l'UO.**
- Sélection des étudiants effectuée conjointement par 1 EC de l'université de Sfax et 1 EC de l'UO.
- 2 étudiants de l'Université de Sfax en licence EG en 2022/2023 et 3 en 2023/2024.
- L'un des étudiants de la promotion 2022/2023 est en M1 International Economics et souhaite poursuivre en thèse.

Financement :

- Les cours suivis par les étudiants de l'Université de Sfax sont mutualisés avec la licence EG parcours IE.
- Les étudiants paient leurs droits de scolarité dans leur université d'origine et en sont dispensés dans leur université d'accueil.
- Campagne de promotion du DD auprès des étudiants de L2 EG et lors des JPO du 18 février.

Communication :

DOUBLE DIPLOME

Licence INTERNATIONAL ECONOMICS
Parcours franco- tunisien

Présentation de la filière

Ce parcours franco-tunisien avec l'Université de Sfax se déroule sur 3 ans et a pour but de former des économistes sensibles aux aspects internationaux et capables d'en appréhender les enjeux.
Ce double diplôme vise à enrichir le parcours des étudiants d'une expérience pédagogique différente en découvrant l'enseignement universitaire dans une université tunisienne prestigieuse.

Le parcours proposé prévoit la délivrance des diplômes suivants :
En France : Licence d'Economie-Gestion, parcours International Economics
En Tunisie : Licence en Sciences Economiques et de Gestion
Organisation des études : Les étudiants étudient à Orléans en 1^{re} et 2^{me} année, puis partent à Sfax en 3^{me} année pour y suivre les cours.

reans.fr

Informations pratiques

	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
UNIVERSITÉ D'ORLÉANS	●	●	●	●	●	●
UNIVERSITÉ DE SFAX	●	●	●	●	●	●

Parcours de mobilité

Le parcours est organisé sur 3 ans entre l'Université d'Orléans et l'Université de Sfax en langues anglaise et française.
Les étudiants d'Orléans s'inscrivent en Licence d'Economie via Parcoursup et déposent un dossier au cours de leur 2^{ème} année pour intégrer le parcours. Afin de faciliter la mobilité à l'étranger, il existe des aides financières dispensées par la Région Centre-Val-de-Loire et le MESRI.

A la fin du parcours, les étudiants auront l'opportunité de créer un réseau de professionnels internationaux francophones et anglophones, et d'étoffer leur CV avec ces nouveaux contacts pour aider l'insertion et l'activité professionnelle.

Contacts

Pour des renseignements sur le parcours : accueil.deg@univ-orleans.fr

Pour des renseignements spécifiques sur la mobilité en Tunisie : Bureau des relations Internationales de l'UFR Droit, Économie, Gestion : international.deg@univ-orleans.fr



Après en avoir délibéré et sous réserve de la future accréditation,

La CFVU émet un avis favorable unanime sur le renouvellement relatif à la convention de mise en place de la délivrance d'un double Diplôme en licence économie, gestion avec l'université de Sfax (Tunisie).

Point 3 [AVIS]

Modalités d'exonération et de remboursement des droits d'inscription au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Le document a été porté à la connaissance des élus.

Sébastien RINGUEDÉ précise que la modification porte uniquement sur l'exonération selon le système de quote-part. Il est augmenté de 100€, soit 950€ pour l'année universitaire 2024-2025. Pour mémoire, le système de quote-part au titre de l'année 2023-2024 était de 850€.
Sébastien RINGUEDÉ précise que ce système de quote-part s'applique aux non boursiers étrangers.

Valérie AUFRERE attire l'attention sur le nombre de demandes de remboursement qui diminue chaque année.

En raison d'échanges entre les élus concernant la limite du nombre de remboursement par année universitaire, Sébastien RINGUEDÉ supprime la mention « Le nombre de remboursements est limité à 3 sur l'ensemble des années d'inscription à l'université d'Orléans ».

Après en avoir délibéré,

La CFVU émet un avis favorable sur les modalités d'exonération et de remboursement des droits d'inscription au titre de l'année universitaire 2024-2025 [21 voix POUR – 1 ABSTENTION].

La partie de la note portant sur le nombre de remboursements au titre d'une année universitaire est supprimée.

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Point 4 [DÉLIBÉRATION] Campagne Parcoursup 2024 : composition des commissions d'examen des vœux pour chaque mention.

Le document a été porté à la connaissance des élus.

Luc VAN COUVELAAR, directeur de la DOIP, revient sur le calendrier de la campagne Parcoursup 2024. Il remercie l'ensemble des personnes qui ont collaboré à la consolidation des listes.

Les commissions se réuniront à partir du 10 avril 2024 pour examiner les candidatures.

Luc VAN COUVELAAR présente la composition des commissions d'examen des vœux par mention.

La formalisation des commissions se traduira par la production d'arrêtés du président de l'université.

Les commissions seront amenées à se réunir à compter du 10 avril prochain pour examiner et statuer sur les candidatures reçues.

Léa CLAUDON s'interroge sur le nombre de membres dans les commissions qui varie d'une mention à l'autre. Sébastien RINGUÉDÉ indique que pour les mentions CMI, chaque candidat est auditionné et concernant la formation L.A.S STAPS, les dossiers des candidats comportent des critères spécifiques tels que leur engagement associatif et les performances sportives. Ces données doivent être vérifiées. Les membres des commissions sont proportionnels aux candidatures validées.

PORTAILS	Site	Composition CEV 2024
UFR DEG - CAMPUS ORLEANS		
Economie et Gestion	Orléans	Présidente : Mme Daria Onori, Professeur des Universités Enseignant: M. Samy Mansouri, Maître de conférences
Droit Général	Orléans	Présidente : Mme Anne Foubert, Maître de conférences Enseignants : M. Pierre-Anne Forcadet, Maître de conférences M. François Lecoutre, Professeur des Universités M. Pierre Belda, Maître de conférences
Droit européen	Orléans	Président : M. François Lecoutre, Professeur des Universités Enseignants : Mme Anne Foubert, Maître de conférences M. Pierre-Anne Forcadet, Maître de conférences M. Pierre Belda, Maître de conférences
Double licence Droit Histoire	Orléans	Président : M. Pierre Belda, Maître de conférences Enseignants : M. Gaël Rideau, Professeur des Universités M. Christophe Spéroni, PRCE M. Pierre-Anne Forcadet, Maître de conférences
Double licence Droit Economie Gestion	Orléans	Présidente : Mme Stéphanie Mauclair, Maîtresse de conférences Enseignante : Mme Béatrice Boulu-Reshef, Professeur des Universités
UFR DEG - CAMPUS BOURGES		
Droit général	Bourges	Président : M. Dominique Messineo, Maître de conférences Enseignants : M. Pierre Belda, Maître de conférences Mme Anne Foubert, Maître de conférences
LAS Droit		

		M. Pierre-Anne Forcadet Maître de conférences M. François Lecoutre, Professeur des Universités
UFR DEG - CAMPUS CHATEAUROUX		
Economie et Gestion	Châteauroux	Présidente : Mme Daria Onori, Professeur des Universités Enseignant : M. Samy Mansouri, Maître de conférences
LAS Economie et Gestion	Châteauroux	Président : M. Xavier Galliègue, Maître de conférences Enseignants : Mme Daria Onori, Professeur des Universités M. Samy Mansouri, Maître de conférences
Droit général	Châteauroux	Président : M. Pierre-Anne Forcadet, Maître de conférences Enseignants : Mme Anne Foubert, Maître de conférences M. Pierre-Anne Forcadet, Maître de conférences M. François Lecoutre, Professeur des Universités

LLSH - CAMPUS ORLEANS	Site	Composition CEV 2024
LICENCE SDL	Orléans	Président : Philippe Godiveau, Professeur certifié Enseignante : Anne-Lyse Minard, Maîtresse de conférences
LICENCE LETRES	Orléans	Président : Nicolas Lombart, Maître de conférences Enseignants : Chloé Morille, Maîtresse de conférences Benoît Barut, Maître de conférences
LICENCE LLCER ANGLAIS	Orléans	Président : Augustin Habran, Maître de conférences Enseignantes: Noëlle Serpollet, Maîtresse de conférences Kerry-Jane Wallart, Professeure des universités
LICENCE LLCER ESPAGNOL	Orléans	Président : Samuel Fasquel, Maître de conférences Enseignant : Shems-Edine Kasmi, Maître de conférences
LICENCE LEA ANGLAIS-ALLEMAND	Orléans	Présidente : Magali Ginesta, Professeure certifiée Enseignant : Sebastian Türk, Maître de conférences
LICENCE LEA ANGLAIS-ESPAGNOL	Orléans	Présidente : Sylvie Fournié-Chaboche, Maîtresse de conférences Enseignante: Mme Magali Ginesta, Professeure certifiée
LICENCE LEA ANGLAIS-JAPONAIS	Orléans	Présidente : Sylvie Fournié-Chaboche, Maîtresse de conférences Enseignante : Mayumi Shimosakai, Maîtresse de conférences
LICENCE HISTOIRE	Orléans	Président : Christophe Spéroni, Professeur certifié Enseignant : Gaël Rideau, Professeur des universités
LICENCE DROIT-HISTOIRE	Orléans	Président : Pierre Belda, Maître de conférences Enseignants: Gaël Rideau, Professeur des universités Christophe Speroni, Professeur certifié

LICENCE GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	Orléans	Président : Pascal Bartout, Professeur des universités Enseignant: Damien Moineau, Professeur agrégé
LAS Géographie et Aménagement	Orléans	Président : Pascal Bartout, Professeur des universités Enseignant: Damien Moineau, Professeur agrégé
LLSH - CAMPUS CHATEAUROUX		
Histoire	Châteauroux	Président : Christophe Speroni, Professeur certifié Enseignant: Gaël Rideau, Professeur des universités
LEA - Anglais Chinois	Châteauroux	Présidente : Sylvie Fournié-Chaboche, Maîtresse de conférences Enseignante: Xinyan Gilet-Sun, Enseignante contractuelle
LEA - Anglais Espagnol	Châteauroux	Présidente : Magali Ginesta, Professeure certifiée Enseignante: Sylvie Fournié-Chaboche, Maîtresse de conférences
PORTAILS	Site	Composition CEV 2024
Parcours CMI Chimie	Orléans	Président : M. Franck SUZENET, Professeur des universités Membres : Mme Emilie DESTANDAU, Professeure des universités Mme Estelle GALLIENNE, Maîtresse de conférences Mme Chrystel LOPIN-BON, Professeure des universités Mme Stéphanie DE PERSIS, Maîtresse de conférences M. Arnaud TATITBOUËT, Professeur des universités M. Pascal BONNET, Professeur des universités M. Josef HAMACEK, Professeur des universités M. Fabienne Brulé, Maître de conférences M. Frédéric Buron, Maître de conférences Mme Françoise Archambault, Maîtresse de conférences M. Julien Caillé, Maître de conférences Mme Sandie Lacroix, Maîtresse de conférences Mme Caroline West, Professeure des universités Mme Dufresne Christelle, Maîtresse de conférences Mme Valérie Bertagna, Maîtresse de conférences M. Pierre-Eric Campos, Maître de conférences Mme Malika Mekhalfi, Maîtresse de conférences Mme Lupka Mihajlovska, PRAG
Parcours CMI Mathématiques	Orléans	Présidente : Mme Marguerite ZIANI, Professeure des universités Membres : Mme Michèle GRILLOT, Maîtresse de conférences M. Didier CHAUVEAU, Professeur des universités M. Laurent DELSOL, Maître de conférences M. Thomas HABERKORN, Maître de conférences Mme Simona MANCINI, Maîtresse de conférences Mme Sophie ROBERT, Maîtresse de conférences M. Romain ABRAHAM, Professeur des universités
MI - Mathématiques / Informatique	Orléans	Président : M. Thomas HABERKORN, Maître de conférences Membres : M. Jules CHOUQUET, Maître de conférences M. Patrick MARCEL, Maître de conférences Mme Vittoria PIERFELICE, Maître de conférences

MP - Mathématiques / Physique	Orléans	Président : M. Thomas HABERKORN, Maître de conférences Membres : Mme Laurence JOUVENSAL, Maître de conférences (vice-présidente) M. Fabrice MÜLLER, Maître de conférences Mme Vittoria PIERFELICE, Maître de conférences
Double licence mathématiques / Physique	Orléans	Président : M. Thomas HABERKORN, Maître de conférences Membres : Mme Laurence JOUVENSAL, Maître de conférences (vice-présidente) Mme Simona MANCINI, Maître de conférences M. Fabrice MÜLLER, Maître de conférences Mme Vittoria PIERFELICE, Maître de conférences M. Jean-Louis ROUET, Maître de conférences
ME - Mathématiques / Economie	Orléans	Président : M. Thomas HABERKORN, Maître de conférences Membres : Mme Doria ONORI, Maître de Conférences (vice-présidente) M. Matthieu PICAULT, Maître de conférences Mme Vittoria PIERFELICE, Maître de conférences
PC - Physique / Chimie	Orléans	Présidente : Mme Stéphanie DE PERSIS, Maître de conférences Membres : M. Frédéric BURON, Maître de conférences (vice-président) Mme Laurence JOUVENSAL, Maître de conférences M. Fabrice MULLER, Maître de conférences
CSv - Sciences de la vie-Chimie	Orléans	Président : M. Patrick BARIL, Maître de conférences Membres : M. Frédéric BURON, Maître de conférences Mme Stéphanie DE PERSIS, Maître de conférences (vice-présidente) Mme Catherine MURA, Professeur des universités
CSf - Chimie - Sciences de la terre	Orléans	Président : M. Frédéric BURON, Maître de conférences Membres : Mme Stéphanie DE PERSIS, Maître de conférences (vice-présidente) M. Guillaume RICHARD, Maître de conférences
Mathématiques - Santé (LAS)	Orléans	Président : M. Thomas HABERKORN Membres : M. Julien BARRÉ M. Éric DUVERGER Mme Vittoria PIERFELICE
Physique - Santé (LAS)	Orléans	Président : Mr. Yann VAILLS, Professeur des universités Membres : M. Fabrice MULLER, Maître de conférences Mme Laurence JOUVENSAL, Maîtresse de conférences M. Jacques BOTSOA, Maître de conférences
Chimie - Santé (LAS)	Orléans	Présidente : Mme Sabine BERTEINA-RABOIN, Professeur Membres : Mme Stéphanie De PERSIS, Maitre de conférences M Frédéric BURON, Maitre de conférences
Science de la vie - Santé (LAS)	Orléans	Président : Éric DUVERGER, Maître de Conférences. Membres : Valérie ALTEMAYER, Maître de Conférences. Maryvonne ARDOUREL, Maître de Conférences. Christophe HANO, Maître de Conférences.

STAPS Orléans et Bourges	Orléans Bourges	Présidente : Mme Emmanuelle PATOUT, PRCE Membres : Mme Karine PARET, PRAG M.Dan BISSONNIER, PRCE M. Nicolas QUEVAL, PRCE M. Fabrice PRIEUR, Maître de conférences M. Philippe GERMAIN, Maître de conférences Mme. Katia COLLOMP, Professeur des Universités Mme. Maud MIGUET, Maitresse de conférences M. Romain NAVARD, PRAG Mme Aurélie AUFFRET, PRAG
LAS STAPS	Orléans	même CEV que pour STAPS Orléans et Bourges (classement commun)
	Bourges	même CEV que pour STAPS Orléans et Bourges (classement commun)
Licence SV Parcours Professorat des écoles	Orléans	Présidente : Mme Valérie ALTEMAYER, Maître de conférences Membres : M. Olivier RICHARD, Maître de conférences M. Frédéric LAMBLIN, Maître de conférences Mme Muriel FEINARD-DURANCEAU, Maître de conférences M. Ali ARAB, Proviseur lycée Voltaire à Orléans Mme Diane MARCHAND, PRAG au+A18:C22 lycée Voltaire Mme Juliette RENAUD, Maître de conférences



Après en avoir délibéré,

La CFVU adopte à l'unanimité la composition des commissions d'examen des vœux pour chaque mention dans le cadre de la campagne Parcoursup 2024.

VIE ETUDIANTE

Point 5 [AVIS] Proposition de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE). Le document a été porté à la connaissance des élus.

Alexis BOCHE, responsable du service de la vie associative et de la citoyenneté étudiante, présente le point. Il introduit en informant que 29 projets ont été déposés dont 2 irrecevables pour des raisons de critères ou délai. La commission FSDIE qui s'est réunie le 22 février dernier a auditionné 23 porteurs de projets associatifs étudiants. Compte tenu de plusieurs demandes d'audition émanant de certains porteurs de projets inscrits à Châteauroux ou Chartres, ainsi que d'étudiants en alternance le jour de la commission, 4 initiatives ont été examinées en visio-conférence.

Quatre projets ont été présentés sans audition (ASSODEIC, PCES de Châteauroux, ESN : voyage au Mont St Michel, Master DMPL). La commission du 22 février a décidé de répartir la somme de 58 240€ entre les 25 projets figurants dans le tableau ci-dessous.

En trois commissions, seront attribués 170 790€ au titre du FSDIE sur le budget 2024 de la CVEC dont le montant total s'élève à 180 000€.

Sophie NARCISSE souhaiterait connaître le nombre de bénéficiaires concernés par les galas. Alexis BOCHE indique que ce nombre varie d'un gala à un autre ; les galas sont ouverts à tous et non aux étudiants propres d'une formation. Il n'est donc pas évident de faire une estimation. Il précise que 400 à 450 adhérents sont membres de l'association ASUO ; le gala des Kinés réunit environ 160 étudiants.

Solange SIEGWALD se questionne de nouveau sur l'intérêt pédagogique des séjours sportifs.

Sébastien RINGUEDÉ rappelle qu'à ce jour, il n'est pas inscrit dans les critères de sélection des FSDIE que les séjours au ski ne sont pas financés.

Anne LAVIGNE rejoint les propos de Solange SIEGWALD et précise que le séjour au ski du 2 au 9 mars est passé. Alexis BOCHE précise que la commission a siégé en février et qu'en raison des vacances scolaires, l'inscription à l'ordre du jour de la CFVU a été reculée. Il s'agit là d'une situation exceptionnelle.

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) de l'Université d'Orléans

Année universitaire 2023/2024 - Commission FSDIE du jeudi 22 février 2024 – CFVU du 11 mars 2024

Associations étudiantes	Intitulé des projets	Subvention proposée par la commission
AESIO	Journée de l'hospitalité Ivoirienne - salle Pellicer - 29 juin 2024	1 500€
Association de la Vie Etudiante de Châteauroux (CES)	Séjour culturel à Split - 20 au 26 mai 2024	4 000€
Association M2 DCP (DEG)	Visite de la Cour nationale du droit d'asile - avril 2024 - Montreuil	700€
Association Master DAF (DEG)	Conférence sur la loi de finances 2024 - amphi Veil - DEG - 11 mars 2024	800€
Association Master DMPL (DEG)	Conférence "Bien-être au travail" - DEG - 2 avril 2024	700€
ASSODEIC (IUT de Chartres)	Gala de l'IUT de Chartres - "Le Before" - 19 avril 2024	1 000€
ASUO	Saison sportive universitaire 2023-2024 - subvention complémentaire	15 000€
BDE Chartres (Polytech - INSPE 28)	Gala d'Eure-et-Loir Campus - Saint Piat - 19 avril 2024	700€
BDE IAE (DEG)	Gala de l'IAE - Villa d'Eden - Saint Denis en Val - 5 avril 2024	600€
BDS Polytech	Séjour au ski - Risoul (05) - 2 au 9 mars 2024	2 500€
Corpo Droit (DEG)	Visite de l'Assemblée nationale - Paris - 4 avril 2024	850€
	Séjour culturel à Genève (ONU) - 19 et 20 septembre 2024	3 000€
	3e édition du Legal Meeting - hall Sully - DEG - 19 mars 2023	850€
Erasmus Student Network - ESN	Sortie culturelle au château de Fontainebleau - 20 avril 2024	1 500€
Etudiant-e-s en lutte	Ciné-débat - film "Adieu ma honte" - Le Bouillon Festival Le Grand Bain - 24 avril 2024	550€
Exergie (Polytech)	Engagement d'un prototype au Shell Eco Marathon circuit de Nogaro (32) - 19 au 24 mai 2024	2 500€
Kinergy (EUK)	Gala des Kinés - domaine de la Raynière (37) - 20 juillet 2024	1 000€
	Organisation des jeux carabympiques - Châteauroux - 26 au 28 avril 2024	2 500€
ÔCampus	Festival musical ÔFestoche - esplanade du château de La Source 4 avril 2024 - subvention complémentaire	7 000€
Orléoquence (DEG)	Participation à la Coupe de France des débats - mars 2024 - Paris	600€
OS'MOSES (IAE - DEG)	Organisation de l'Orléans Vintage Festival Place de Loire - Orléans - 24 et 25 mai 2024	6 000€
Pôle Culturel Châteauroux (CES)	Semaine de découverte culinaire internationale - CES - 11 au 15 mars 2024	800€
Poly Sim Racing Orléans (Polytech)	Sessions de découverte de la simulation automobile et aérienne	2 000€
Régate GEA (IUT d'Orléans)	Participation à la régate des IUT - St Malo - 19 au 21 avril 2024	850€
Tribu Terre (UFR ST)	Gala des Sciences - château de Charbonnière - 29 mai 2024	740€
Total	25 projets	58 240€


Après en avoir délibéré,

La CFVU émet un avis favorable sur les propositions de subventions aux projets associatifs étudiants retenues par la commission FSDIE du 22/02/2024 [19 voix POUR – 3 ABSTENTIONS].

Point 6 [INFORMATION]

SSU : rapport d'activités 2022-2023.

Martine BODUSSEAU, responsable administrative et financière du SSU, est conviée par Sébastien RINGUEDÉ à présenter ce rapport d'activité. Martine BODUSSEAU s'appuie sur une présentation.

Présentation du service

Les sites du SSU

• Actuellement 3 sites « actifs »

et 1 site « à activer »

ORLEANS



BOURGES



CHARTRES

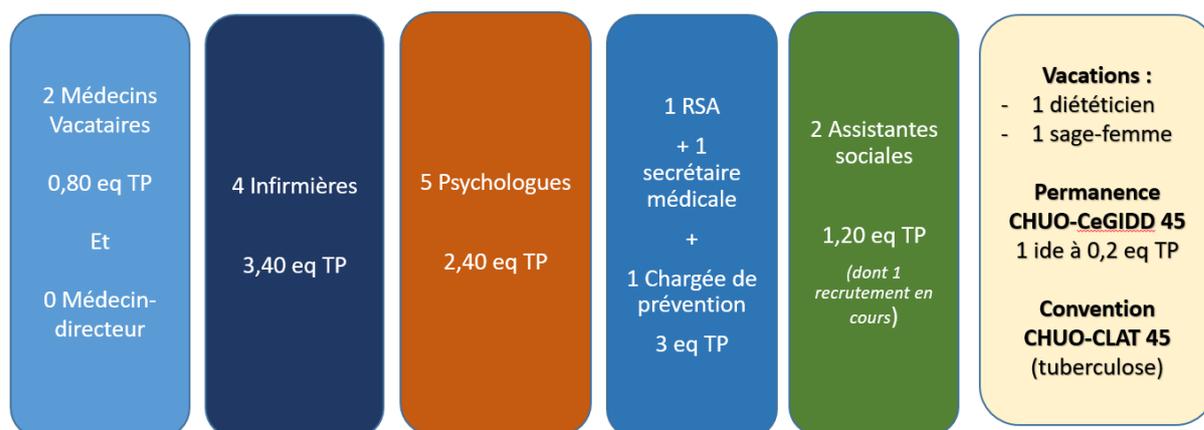


CHATEAUROUX



L'équipe SSU – site d'Orléans

16 PERSONNELS – 10,8 eq TP





L'équipe SSU – site de Bourges

4 PERSONNELS - 2,5 eq TP



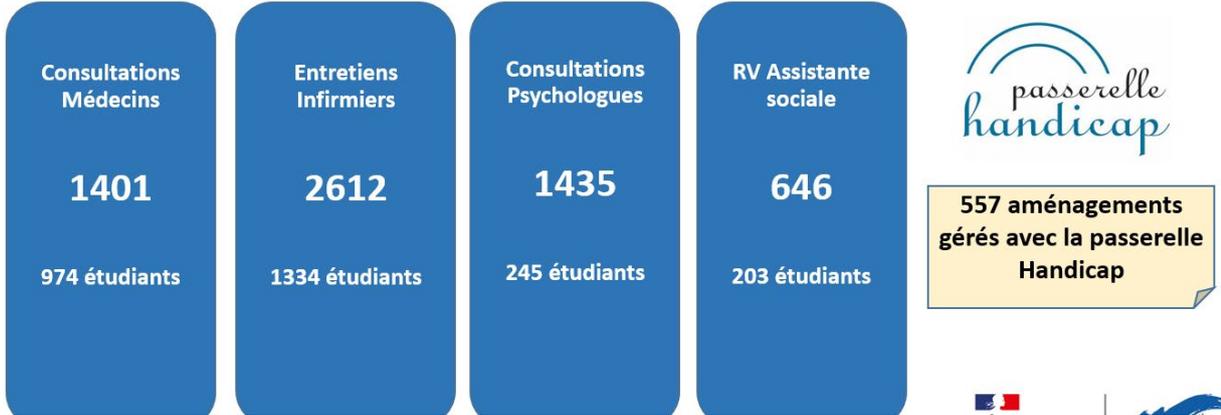
Les missions et activités du SSU

- **Notre mission : accueillir les étudiants au sein d'une équipe pluridisciplinaire et répondre aux différentes problématiques :**



SSU en chiffres - Année 2022-2023

6094 consultations pour 1902 étudiants



I – Le suivi médical

Suivi Médical
(médecins, infirmières, diététicien, sage-femme)



- Les aménagements d'études et d'examens
- Les avis médicaux et les visites des primo-arrivants sur le territoire français
- Les entretiens infirmiers
- Les vaccinations et le dépistage
- La veille sanitaire
- Les consultations spécialisées

Les aménagements : 557 (+ suivi)

- Le suivi médical est assuré en binôme pour les aménagements :



Entretien infirmier
point sur les conditions de vie de l'étudiant et les besoins en terme d'aménagements



Médecin :
Examen clinique et rédaction de la décision de l'aménagement (*recommandation de suivi si nécessaire*)



- représentent une grande partie du « temps médecin » (557 aménagements-gestion partagée avec la passerelle Handicap + les suivis)

Les entretiens infirmiers : 2612

Ecoute et accompagnement

Soins (pansements, ablation de fils...)

Aménagements d'études et d'examens

Prise en charge des primo-arrivants sur le territoire français

Contraception d'urgence et tests de grossesse

Vérification des vaccinations pour les étudiants LAS/PAS

Soins quotidiens (selon symptômes)

Orientation vers les structures de soins externes

Veille sanitaire



Les Vaccinations et les Dépistages



- **Une infirmière du CEGIDD est présente tous les jeudis**
 - pour faire des bilans de vaccinations
 - pour assurer le dépistage des maladies sexuellement transmissibles

166 vaccinations

117 dépistages IST



La Veille sur les maladies infectieuses (tuberculose)

4 cas sur l'année (contre 1 l'année d'avant)

Procédure en cas de présence d'un cas de tuberculose parmi les étudiants dans une composante :

L'infirmière du CLAT contacte le SSU pour repérage de la promo concernée (+ médecine du travail pour les personnels concernés)

- Réunion d'information animée par une infirmière du CLAT sur les différentes étapes du dépistage
- Radio pulmonaire au CLAT (ou sur place si radio-mobile)
- Visite médicale au SSU
- Prise de sang systématique (suivi par le CLAT en cas d'anomalie)

Les consultations spécialisées

Sage-femme

1 permanence ½ jour par mois (Orléans)

25 consultations



Diététicien

1 permanence 1 jour par mois (Orléans)

84 consultations



II – La Prévention

Les ateliers, la journée santé, les journées à thème

Thèmes abordés : addictions, vie affective et sexuelle, conseils hygiéno-diététiques, vaccination, sport adapté à la santé, gestion du stress

Les ateliers Nutrition

- animé par un **diététicien dans les locaux de l'ESOPE**
- **ingrédients simples**, peu coûteux, facile à préparer et avec peu de matériel
- **Préparation et repas** : permet de créer du lien social pour des étudiants particulièrement isolés



www.univ-orleans.fr

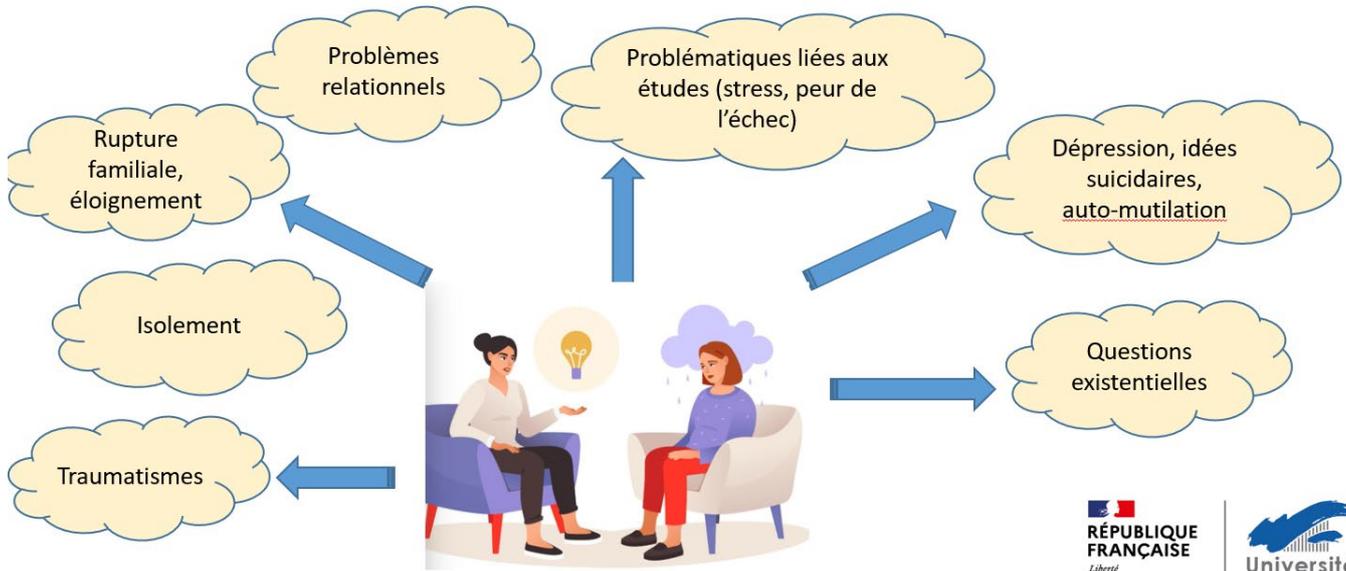
Journée santé : 1 fois/an

- Animations, stands et activités
- RV avec des spécialistes
- Tests auditifs et vue (infirmières)
- Stand sport/santé avec le SUAPSE
- Dépistages et vaccinations (Cegidd)
- Stand CPAM (accès aux droits)



III- Psychologues : 1435 consultations

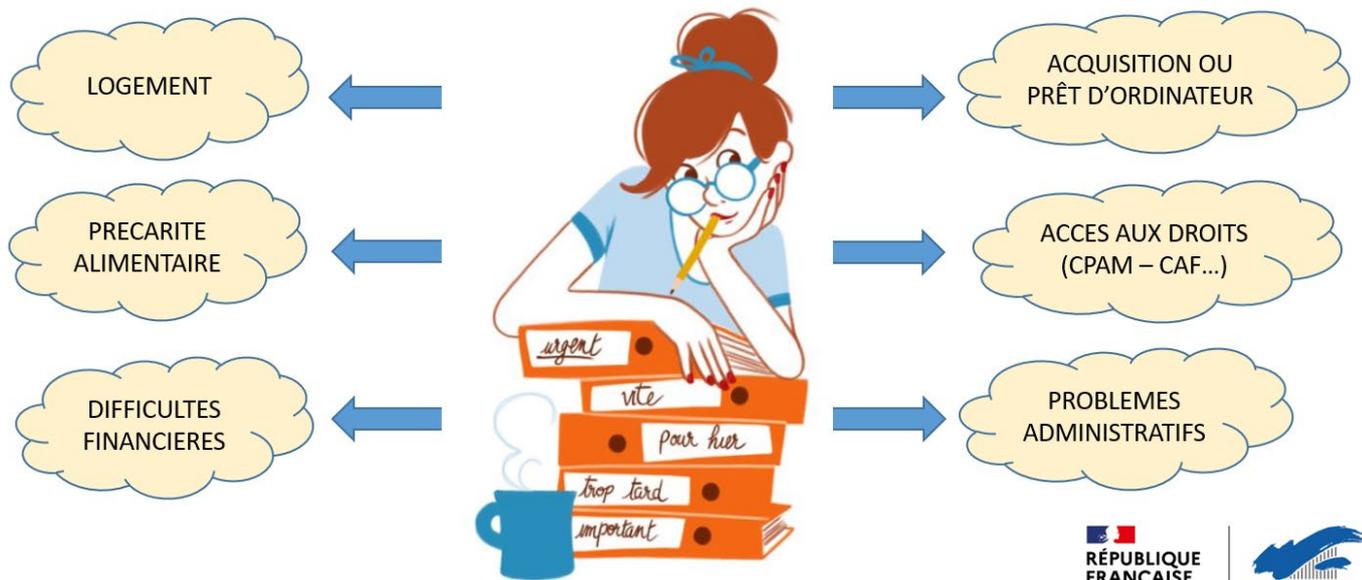
(pour 245 étudiants)



www.univ-orleans.fr



IV - Assistantes sociales : 646 RV





Notre enjeu : faire connaître le SSU !

Organisation de permanences dans les composantes

Distribution de flyers et affichage sur le campus

Rencontre des étudiants dans les files des restaurants universitaires

Publication sur les réseaux sociaux de l'établissement – Ouverture compte Instagram

Organisation de journées de prévention à thème

Communication des actions aux scolarités de composante



Relais avec les assos étudiantes



Nouveauté depuis février 2024 : Instagram du SSU





La réforme des SSU en SSE (décret n° 2023-178 du 13 mars 2023)



AVANT

- Etudiants de l'Université uniquement
- Visite médicale obligatoire des primo-arrivants (n'est plus possible à Orléans depuis plusieurs années faute d'effectifs)
- Activité et offre de soins définies au niveau national
- Soins limités à certaines thématiques

APRES

- Tous les étudiants de l'enseignement supérieur
- Mieux cibler les étudiants vulnérables
- Offre de soins selon les besoins identifiés sur les territoires
- Elargissement des thématiques : santé mentale - santé sexuelle - nutrition - activité physique adaptée - conduites addictives



Création d'un conseil élargi intégrant les partenaires et les usagers



www.univ-orleans.fr



Nous contacter !



Martine BODUSSEAU
rsa.ssu@univ-orleans.fr

Site d'ORLEANS
Centre de médecine J. ZAY
9 rue de Tours
45072 ORLEANS CEDEX

Tel : 02.38.41.71.79
sante@univ-orleans.fr

Site de BOURGES
IUT de Bourges
63 Avenue de Lattre de Tassigny
18020 BOURGES CEDEX

Tel : 02.48.23.80.83
sante-bourges@univ-orleans.fr

Pour CHARTRES et CHATEAUROUX : sante@univ-orleans.fr

Merci de votre attention !



Il est fait remarquer que tous les étudiants ne connaissent pas le SSU, par manque de visibilité, de communication. Il est suggéré que les associations étudiantes soient conviées en début d'année universitaire dans les locaux du SSU.

QUESTIONS DIVERSES

Léa CLAUDON s'interroge sur les critères d'appréciation mentionnés dans la campagne Parcoursup.

Sébastien RINGUEDÉ rappelle que ces critères sont des éléments réglementaires adoptés à la séance de décembre 2023. Ces critères ont été proposés par les responsables des formations.

Raphaël PELLETIER est étonné de voir les mêmes Présidents dans les CEV d'une mention à une autre. Sébastien RINGUEDÉ précise que c'est effectivement le cas pour les L1 STAPS d'Orléans, de Bourges et les deux LAS STAPS. La candidature en STAPS se fait dans le cadre d'un portail au sein duquel chaque étudiant postule dans autant de formation STAPS qu'il le souhaite. La commission examine cependant l'ensemble des candidatures, sans connaître les choix opérés par chaque candidat, propose un classement unique même si, sur Parcoursup, les quatre formations apparaissent comme distinctes.

PROCHAINE CFVU

- Lundi 15 avril 2024.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Sébastien RINGUEDE lève la séance à 15h45.

Le Vice-Président de la CFVU



Sébastien Ringuedé